

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE  
RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 FEV 2021

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 21-00086 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Administrateurs des Affaires Sociales, session 2020, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

**ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	SANOUE GERVAIS	2610_4328_4790_1083	B15125337	05/07/85

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**DEFAILLANT**

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
5°	SOMDA YIB-BELAONNE YVES	2610_0278_6014_2847	B13165626	14/10/94

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'École des Cadres Supérieurs en Travail Social (ECSTS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire général

  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

